



LA MÉTROPOLE AGIT

LETTRE DU VAL'TRAM

N°1 // OCTOBRE 2023

LE VAL'TRAM EST SUR LES RAILS !

Projet initié par la Métropole Aix-Marseille-Provence, le VAL'TRAM franchit une nouvelle étape. Après l'enquête publique de mai-juin avec un avis favorable de la commission d'enquête et la déclaration d'intérêt général de projet par le conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence du 12 octobre 2023, les travaux démarrent en novembre 2023 pour une mise en service du tramway prévue pour la fin 2025.

Le prolongement du tramway d'Aubagne... à la Bouilladisse

Porté par la Métropole, le VAL'TRAM s'appuie sur la réhabilitation de l'ancienne voie ferrée entre la gare d'Aubagne et La Bouilladisse.

Il offrira une meilleure desserte de la haute vallée de l'Huveaune sur un axe particulièrement fréquenté (18 000 véhicules par jour). Le tracé, d'une longueur de 14,4 km, reliera la gare d'Aubagne à La Bouilladisse en 25 minutes, en passant par Roquevaire, Auriol Pont de Joux et La Destrousse. En développant l'accessibilité aux stations et l'intermodalité, ce transport en commun sur voie entièrement dédiée, proposera une vraie alternative à la voiture. Des parkings relais et la voie verte «Napollon-Campagne Valérie» permettront aux usagers de rejoindre les stations. Comme pour la ligne actuelle du tramway d'Aubagne, le VAL'TRAM sera 100% accessible aux personnes à mobilité réduite.

UN PROJET MÉTROPOLITAIN ET PRIORITAIRE DU PLAN MARSEILLE EN GRAND

Le VAL'TRAM fait partie des 15 projets prioritaires du plan Marseille en Grand soutenus financièrement par l'Etat avec 1 milliard d'euros. L'objectif est de développer et de faciliter la mobilité des 1,8 millions d'habitants de la Métropole.



UN TRACÉ SUR L'ANCIENNE VOIE FERRÉE DE VALDONNE,



Terminus au centre de La Bouilladisse

Les objectifs du projet

- / Offrir **une meilleure desserte de la haute vallée de l'Huveaune** sur un axe particulièrement fréquenté (18 000 véhicules par jour).
- / Développer **l'accessibilité aux stations et l'intermodalité**, avec un transport en commun sur voie entièrement dédiée, offrant une vraie alternative à la voiture.
- / Favoriser l'écomobilité avec **des transports moins consommateurs d'énergie et moins polluants** (transports en commun et modes actifs).
- / **Améliorer la qualité de vie** en diminuant le trafic routier et toutes ses nuisances (pollution, bruit, insécurité...).
- / Réaménager et **améliorer l'espace public** autour des stations et sur tout l'itinéraire.
- / **Prolonger la ligne de tramway existante** en valorisant un patrimoine ancien (voie ferrée désaffectée), tout en respectant l'environnement naturel traversé.

Valoriser la voie de Valdonne existante dans le respect de l'environnement



Les chiffres clés



+14,4 km DE TRACÉ
+4 NOUVELLES RAMES DE TRAMWAY



+5 PARKINGS RELAIS
500 PLACES DISPONIBLES



+11 STATIONS



15 000 VOYAGEURS PAR JOUR



12 000 EMPLOIS CONCERNÉS



60 000 HABITANTS CONCERNÉS

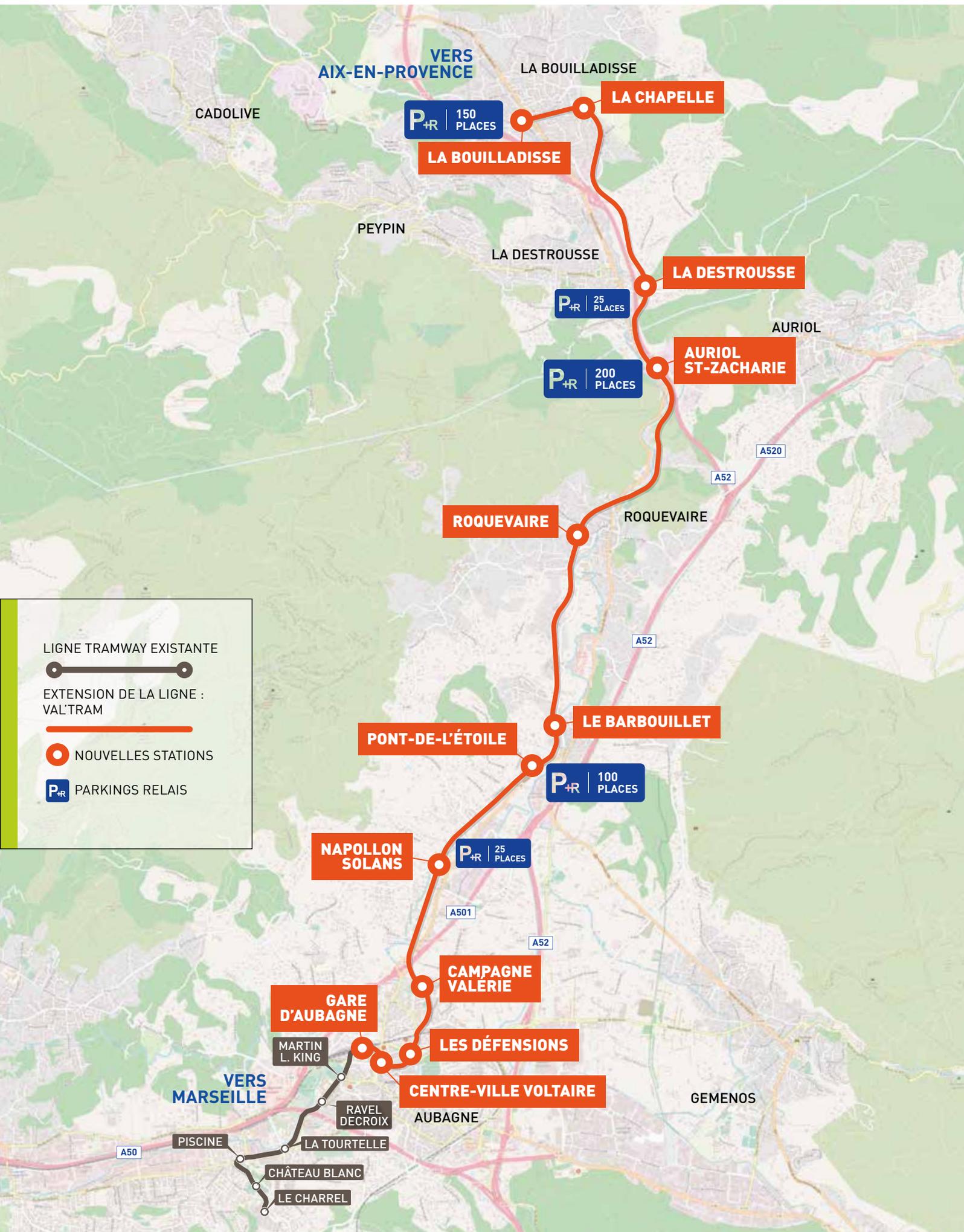


25 min LA BOUILLADISSE GARE D'AUBAGNE
10 min FRÉQUENCE EN HEURES DE POINTE



5 COMMUNES DESSERVIES AUBAGNE, ROQUEVAIRE, AURIOL, LA DESTROUSSE ET LA BOUILLADISSE

5 COMMUNES DIRECTEMENT CONCERNÉES



LIGNE TRAMWAY EXISTANTE

EXTENSION DE LA LIGNE : VALTRAM

NOUVELLES STATIONS

P+R PARKINGS RELAIS

TOP DÉPART POUR LES TRAVAUX

La première phase du chantier du VAL'TRAM, lancée début novembre 2023, concerne le centre d'Aubagne, avec notamment la construction d'un nouveau pont sur l'Huveaune, qui nécessite la fermeture de l'avenue Elzeard Rougier. Les travaux dans les autres communes concernées (Roquevaire, Auriol, La Destrousse et La Bouilladisse) devraient débuter à partir de début 2024 et feront l'objet d'une information au préalable.

Durant le chantier, des modifications de circulation seront nécessaires. Ainsi, certaines voies devront être fermées ponctuellement ou pour une plus longue durée. C'est notamment le cas pour les voies où passera le futur tramway, qui seront entièrement réaménagées (déviation de réseaux enterrés, plateforme tramway, stations, cheminements piétons et cyclables, éclairage, mobilier urbain...).

Une organisation rigoureuse pour limiter les perturbations

Tout au long du chantier du VAL'TRAM, une organisation rigoureuse est mise en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence et les 5 communes concernées :

- / zones de travaux signalées en amont,
- / accès maintenus aux commerces et habitations,
- / signalétique pour les piétons et les déviations de circulation,
- / travaux de 7h à 18h du lundi au vendredi, sauf exception particulière,
- / coordination avec le chantier du Bus+ de la gare d'Aubagne à la zone des Paluds.

Tout est donc mis en œuvre pour limiter au mieux les inévitables perturbations dans votre quotidien.

ici nous vous informons

Un large dispositif est déployé avant et pendant les travaux :

- / Un lieu central d'accueil et d'information, sur le Cours Voltaire à Aubagne (à partir de début 2024).
- / Une équipe de médiateurs, interlocuteurs privilégiés pour les riverains et les commerçants (à partir de début 2024). En fonction du besoin, des réunions d'information par secteur de travaux pourront être réalisées.
- / Des infos travaux régulièrement diffusées dans les boîtes aux lettres et dans les lieux publics de votre commune, vous informant sur les incidences : zones de travaux, sens de circulation modifiés, zones de stationnement déplacées ou supprimées.
- / Un espace internet dédié avec toutes les infos sur le projet VAL'TRAM et les actus du chantier : ampmetropole.fr/valtram

Consignes de sécurité

- / Attention à la circulation des camions et engins de chantier, surtout pour les enfants
- / Interdiction d'entrer sur les zones de chantier, clôturées, de jour comme de nuit
- / Suivre les signalétiques pour les cheminements piétons et les modifications de circulation/stationnement



Plus d'infos
Projet, actus, infoTravaux
ampmetropole.fr/valtram

LES ACTEURS
DU CHANTIER

Maître d'ouvrage / Métropole Aix-Marseille-Provence - Pôle Infrastructures

Maître d'œuvre / Groupement Ingérop - Fondasol - Strates

